

COMMUNE DE BREMBLENS

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

plan de détail ■ "zone centrale 15 LAT"

Approuvé par la Municipalité de Bremblens dans sa séance du 27 août 2024

Le Syndic : Yves CORNU

La Secrétaire : Françoise REDAELLI

Soumis à l'enquête publique du 28 septembre 2024 au 27 octobre 2024

Le Syndic : Yves CORNU

La Secrétaire : Françoise REDAELLI

Adopté par le Conseil communal de Bremblens dans sa séance du

Le Président : Stéphane MÜHLEMANN

La Secrétaire : Françoise REDAELLI

Approuvé par le Département compétent, Lausanne, le

La Cheffe du Département : .

Entrée en vigueur, le

GEA valotton et chanard SA architectes - urbanistes FSU Lausanne, le 3 septembre 2024
rue de Bourg 28 1003 Lausanne tél. 021 310 01 40 info@geapartners.ch
17003 MD DG VL Bremblens / 17003 revision PGA / 05 plans / 17003 projet PA v17_EPub.vwx



LÉGENDE

échelle 1:5'000

--- périmètre de la zone centrale 15 LAT

autres périmètres superposés - aire d'implantation des constructions

- bâtiments à conserver
- bâtiments à améliorer
- autres bâtiments
- implantation des constructions

autres périmètres superposés

- secteur de protection du site bâti 17 LAT
- aire affectée à des besoins publics
- aire de dégagement
- aire des aménagements extérieurs
- nouvelle limite des constructions, les limites des constructions abrogent toutes les dispositions antérieures qui leur sont contraires

A titre indicatif

- objet classé monument historique (MH)
- voie de communication historique d'importance nationale (IVS), à titre indicatif
- itinéraire de randonnée pédestre

Plan de base établi conformément aux données cadastrales fournies le 25 janvier 2024.

Authentifié, le : conformément à l'article 15 RLAT par

ingénieur géomètre breveté du bureau :

Bureau d'études Rossier SA
Ingénieurs géomètres officiels
1170 AUBONNE 1196 GLAND
Ch du Mont-Blanc 9 Rte des Avouillons 16